



ANNEXE A : Recommandations – Appel d’offres Projet d’acquisition et installation d’une génératrice de secours

Numéro de l’appel d’offre : ADM-002-2025

Documents justificatifs :

- A1 : Réponse – Subvention pour les projets communautaires de protection civile
- A2 : Documents d’appel d’offres
- A3 : PRDS – recommandations
- A4 : Entente de principe – partage des coûts par ratio d’occupation du bâtiment

Soumis par : Mélodie Sorrell, Direction des opérations et des ressources humaines

1. Contexte du projet

L’installation d’une génératrice d’urgence au 1 Industriel est un élément clé pour assurer la résilience des services municipaux en cas de panne de courant. Ce projet fait partie intégrante des travaux de modernisation du nouvel hôtel de ville et est essentiel pour garantir que les opérations municipales puissent se poursuivre sans interruption, même en cas de défaillance du réseau électrique.

La municipalité avait soumis une demande de financement dans le cadre du programme de Subvention pour les projets communautaires de protection civile du Gouvernement de l’Ontario. Cette subvention aurait pu permettre de financer une partie du projet, avec un montant variant entre 5,000\$ et 50,000\$. Cependant, la municipalité a reçu une réponse le 28 mars dernier à sa demande de subvention (**Annexe A1**), indiquant que le concours fut extrêmement compétitif avec un grand nombre de candidats et que nous n’avons pas été sélectionné pour cette ronde de demandes.

Le projet ne demeure pas moins important, et l’administration effectue ainsi ses recommandations dans cette annexe concernant l’acquisition et l’installation d’une génératrice de secours au 1 Industriel. En vertu de la politique d’achat de la municipalité, l’administration a procédé à une publication d’appel d’offre selon le montant estimé de ce projet, afin d’obtenir des soumissions et



de pouvoir évaluer celles-ci selon des critères établis.

2. Détails de l'appel d'offres

L'appel d'offres pour l'acquisition et l'installation de la génératrice de secours a été lancé le 3 mars 2025 et a pris fin le 28 mars 2025. L'objectif principal est de sélectionner un fournisseur capable de fournir et d'installer une génératrice adaptée aux besoins du nouvel hôtel de ville, tout en respectant les critères de sécurité, de fiabilité et de performance.

3. Visite des lieux et participation lors de l'appel d'offres

Une visite du 1 Industriel a eu lieu le 13 mars 2025 pour permettre aux contracteurs intéressés de visiter l'espace et de mieux comprendre les exigences techniques et logistiques du projet. Plusieurs fournisseurs ont participé à cette visite, ce qui a permis de s'assurer que toutes les parties prenantes avaient une vision claire des travaux à réaliser.

4. Documents d'appel d'offres

Les documents d'appel d'offres, qui incluent les spécifications techniques et les critères de sélection, sont joints en **Annexe (A2)**. Ces documents précisent les exigences en matière de qualité, de sécurité ainsi que les spécifications techniques pour le type de génératrice nécessaire en fonction de l'espace et des contraintes du bâtiment.

5. Soumissions reçues

La Municipalité a reçu 14 soumissions pour ce projet. Chaque soumission a été examinée minutieusement en fonction des critères suivants :

- Conformité aux spécifications techniques.
- Expérience et qualification des fournisseurs
- Coût total (fourniture et installation)

6. Analyse des soumissions

L'analyse des soumissions a été effectuée par PRDS (**Annexe A3**), la firme d'ingénierie qui s'est occupé de faire l'étude de faisabilité et le design requis pour préparer les documents d'appel d'offres. L'administration s'en est remise à leur expertise pour vérifier que les soumissionnaires ont présentés des soumissions qui correspondaient bel et bien aux besoins identifiés

7. Vérification des références

Dans le cadre de l'évaluation des soumissions, une vérification des références a été réalisée pour le fournisseur recommandé afin d'évaluer leur expérience passée, leur fiabilité et leur capacité à



mener à bien des projets similaires. Les références ont été globalement positives et le fournisseur recommandé démontre une performance constante et fiable, en particulier dans des projets d'envergure similaires à celui-ci. Le fournisseur a une réputation solide pour la qualité de ses installations et a toujours respecté ses engagements de délai et de qualité. En raison de leurs antécédents positifs et des commentaires favorables des références, l'administration est donc confiant de sa recommandation pour mener à bien ce projet.

8. Montant du contrat

Le montant recommandé pour l'attribution du contrat est de **119,643.11\$ + HST (135,196.71\$)**, incluant tous les aspects du projet (fourniture de la génératrice, installation, tests, garanties, l'ajout d'un '*transfer Switch*').

Suivant l'installation, la municipalité peut s'attendre à déboursier environ **1,260\$** pour les frais de contrat de service annuel, un estimé qui est basé sur les coûts de maintenance pour la génératrice à la caserne, qui est semblable à ce qui est proposé pour le 1 Industriel.

9. Échéance pour ce projet

Selon nos discussions avec le fournisseur de service, le délai pour obtenir l'équipement prévu est de près de 28 semaines. En raison de ce délai qui est plutôt important, l'administration recommande de ne pas retarder ce projet et de procéder à la signature du contrat de service dès que possible. De plus, le fournisseur de service indique qu'il est préférable de procéder à l'installation des conduits avant de terminer la construction des bureaux au deuxième étage, car cela permet de sauver des coûts et éviter de perturber les opérations des locataires au premier étage. Ainsi, le fournisseur prévoit faire le travail requis dès la signature du contrat, et l'installation finale de l'équipement à l'extérieur du bâtiment sera complétée une fois que la génératrice sera livrée et prête pour l'installation.

10. Recouvrement des coûts par les locataires

L'administration a fait les démarches nécessaires auprès des locataires occupant les locaux au premier étage du 1 industriel.

Une entente de principe a été établie avec eux pour le recouvrement des frais selon le ratio d'occupation de l'espace. (**Annexe A4**). Le montant de recouvrement présenté aux locataires inclut celui du contrat présenté ici, ainsi que les autres frais relatifs à l'installation de la génératrice (étude de faisabilité, design et frais d'ingénierie) et les frais pour la maintenance annuelle.



Les deux locataires ont accepté l'entente de principe de recouvrement de frais et l'ajustement à leur contrat de location.

Comme démontré dans le tableau des coûts estimés ci-dessous, les montants de recouvrement pour les locataires sont relativement bas puisque les coûts sont amortis sur une période de 20 ans, rendant ainsi l'ajout du service abordable pour eux. De notre côté, ces contributions permettent de réduire la part du coût total du projet, puisque nous recouvrons une contribution de 35.6% de la part de FCC et de 12.7% de la part de la Radio. La Municipalité sera donc responsable ultimement de 51.7% de la dépense totale pour ce projet.

Installation d'une génératrice - 1 Industriel

Les coûts ci-dessous sont des estimés basés sur l'appel d'offre - les coûts réels pourront être établis une fois le contrat de service en place et l'approbation du Conseil pour aller de l'avant avec le projet.

Frais liés à l'installation de la génératrice			Installation du générateur				Frais de maintenance		TOTAUX		
			Ratio d'occupation de l'espace		Division des frais d'installation basé sur la superficie	Frais annuels liés à l'installation (amortissement de 20 ans)	Frais mensuels liés à l'installation	Frais annuels pour la maintenance	Frais mensuels	TOTAL des frais par an	Total des frais par mois
Frais d'installation et d'achat de la génératrice au 1 Industriel	Duquette Bid	119 643,11 \$									
Frais étude faisabilité, design & appel d'offres, ingénierie	PRDS	12 850,00 \$									
Frais change order fit up project to include generator	EXP	2 000,00 \$	FCC	35,6%	48 722,23 \$	2 436,11 \$	203,01 \$	447,70 \$	37,31 \$	2 883,81 \$	240,32 \$
Sous-total		134 493,11 \$	Radio	12,7%	17 381,24 \$	869,06 \$	72,42 \$	159,71 \$	13,31 \$	1 028,78 \$	85,73 \$
			Municipal	51,7%	70 756,72 \$	3 537,84 \$	294,82 \$	650,17 \$	54,18 \$	4 188,01 \$	349,00 \$
				100,0%	136 860,19 \$	6 843,01 \$	570,25 \$	1 257,59 \$	104,80 \$	8 100,60 \$	675,05 \$
Frais annuel pour la maintenance du générateur											
Frais contrat de service annuel	Basé sur les frais annuel du contrat de service au Fire	1 176,99 \$									
Utilisation Gas Naturel	5% du contrat de service (estimé)	58,85 \$									
Sous-total		1 235,84 \$									
Total (taxes et crédit de taxes inclus)		1 257,59 \$									

11. Conclusion

L'appel d'offres a permis de sélectionner un fournisseur qualifié et compétitif. L'administration recommande l'attribution du contrat à **Duquette électrique ltée** au montant de **119,643.11\$ + HST (135,196.71\$)** et propose au conseil Municipal d'approuver cette sélection afin de procéder à l'installation de la génératrice de secours conformément à l'échéancier prévu.